

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 25 JANVIER 2024**

**Etaient présents : M. GRZEZICZAK, Président.**

**Mme BODIOT, Mme DIVE, MM. GERVOIS et LEBEAU, Mme LETOT-DURANDE, MM. LIEZ et LINIER, Mme MARICOT, M. MUZART, Mme PASSEMART, M. PERROU, Mme RIBEIRO, M. VERDEZ, Mme VIOLET, Administrateurs.**

**M. KALLEL, Secrétaire du CSE de l'Opal.**

**M. BAILLET, Chef d'unité Parc Public au SHRUC à la DDT, représentant M. le Préfet.**

**Pouvoirs : M. BESANÇON, Administrateur, à M. PERROU  
M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZEZICZAK  
M. DAIN, Administrateur, à M. VERDEZ  
M. EUGENE, Administrateur, à Mme MARICOT  
Mme FRICHET, Administrateur, à M. GRZEZICZAK  
M. LEFEVRE, Administrateur, à M. MUZART  
Mme M'SAKNI, Administrateur à Mme DIVE  
Mme PLATRIER, Administrateur, à M. LINIER.**

**Excusés : M. RAMPENBERG, Vice-Président  
M. DELHAYE et Mme VARLET-CHENOT, Administrateurs  
M. MONFORT, Commissaire aux Comptes**

**Absent : M. LE NY, Administrateur.**

**Assistés de : M. EUZEN, Directeur Général par intérim.  
Mmes PLANCKAERT et MOINAT, MM. BASSET, ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS,  
Directeurs de Service.  
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, et PESCE, Chargée des Politiques  
Locales.**

**La séance est ouverte à 10 h 00.**

**ORDRE DU JOUR**

**LAON - QUARTIER ILE DE FRANCE - RUE ROMANETTE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION**

L'OPH de l'Aisne est propriétaire d'un ensemble immobilier situé 869 rue Romanette à Laon, quartier dit « Ile-de-France ».

Un local, qui était anciennement utilisé pour stocker des poubelles, est inutilisé à cette adresse.

L'association les Cuivres naturels du Laonnois, œuvrant pour le développement de l'art musical, souhaiterait pouvoir utiliser provisoirement ce local pour le stockage d'instruments de musique.

En effet, l'association utilise actuellement un local au Conservatoire de Laon qui va faire des travaux le rendant indisponible plusieurs mois.

Cette convention s'établirait à titre gratuit et jusqu'à la fin des travaux affectant le local actuel.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser le Directeur Général à signer cette convention de mise à disposition.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, donne son accord à la proposition ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Freddy Grzeziczak.



# Acte à classer

CA-3993

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-01-26T10-44-12.04 ( MI250557913 )

Identifiant unique de l'acte : 002-423119395-20240125-CA-3993-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : LAON - QUARTIER ILE DE FRANCE - RUE ROMANETTE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Date de décision : 25/01/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [N. 3993 - LAON - QUARTIER ILE DE FRANCE - RUE ROMANETTE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION.PDF](#)      Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/01/24 à 10:44

Par [HERMI Farida](#)

Transmis

Date 26/01/24 à 10:44

Par [HERMI Farida](#)

Accusé de réception

Date 26/01/24 à 11:06